

## Neuvième Assemblée générale annuelle

### FONDATION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT INC.

Mercredi 12 octobre 2022, 18 h  
École secondaire Marcellin-Champagnat

#### PROCÈS-VERBAL

---

#### PRÉSENCES

---

Étaient présents (es) :

Mathieu Boulerice  
Amelia Boulerice  
Élise Charbonneau  
Richard Custeau  
Laurence Des Granges  
Frédéric Lanoue  
Louise Lemieux  
Paul Payette  
Pascal Raymond  
Marie-Christine Saran  
Simon Vachon

Madison (chien Mira)

Réunion assistée de :

Claudie Boyer

Invitée :

Ingrid Savard, RCGT

---

#### 0. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

---

L'ouverture de l'assemblée a lieu à 18 h 05 par madame Claudie Boyer, coordonnatrice. Elle souhaite la bienvenue à tous.

Il y a neuf membres de la corporation présents à l'assemblée, ce qui représente plus que le minimum requis selon les statuts. Le quorum requis pour la tenue de toute assemblée générale des membres est constitué de la présence de deux (2) membres.

Le quorum est vérifié.

---

#### 1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

---

Il est proposé par monsieur Richard Custeau de nommer madame Claudie Boyer comme présidente d'assemblée et secrétaire.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

---

#### 2. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

---

La présidente d'assemblée, madame Claudie Boyer, constate la conformité de la procédure de convocation des membres aux règlements généraux de la Fondation.

Celle-ci a été acheminée le 19 septembre 2022, soit au moins 10 jours avant la tenue de l'assemblée, accompagnée de l'ordre du jour de la présente assemblée et du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 27 octobre 2021.

---

#### 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

L'adoption de l'ordre du jour, sans aucune modification, est proposée par monsieur Frédéric Lanoue.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. L'ordre du jour est adopté sans modification.

---

#### 4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

L'adoption du procès-verbal du 27 octobre 2021 sans aucune modification est proposée par madame Louise Lemieux.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Le procès-verbal est adopté sans modification.

---

#### 5. MOT DU PRÉSIDENT

---

Monsieur Mathieu Boulerice, président s'adresse aux personnes présentes :

Bienvenue à tous et merci de vous être déplacés. La dernière année de la Fondation s'est bien déroulée avec, entre autres, le retour de notre tournoi de golf annuel.

La Fondation a effectué sa mission première soit d'aider financièrement des familles dont les enfants fréquentent l'école.

Le financement de certains projets éducatifs a aussi contribué à la mission de l'École secondaire Marcellin-Champagnat soit d'offrir à ses élèves un milieu d'apprentissage de haut niveau.

Aussi, comme vous pourrez le constater au cours de la présentation des états financiers, la Fondation a réussi à maintenir une excellente santé financière.

Au cours des prochaines années, des défis importants devront être relevés par la Fondation afin de continuer d'aider les familles et l'école. Pour continuer à soutenir la Fondation, plusieurs nouveautés vous seront proposées afin de continuer votre partenariat avec la Fondation.

Un gros merci à vous, chers partenaires, de votre soutien envers la Fondation.

---

## 6. RAPPORT DES ACTIVITÉS D'ATTRIBUTION

---

Madame Claudie Boyer, coordonnatrice, fait la présentation du rapport d'activités d'attribution.

Elle rappelle à l'assemblée les trois types de bourses que la Fondation octroie :

- Bourses de soutien
- Bourses de dépannage
- Bourses projet école

Un montant du budget d'exploitation est alloué à chaque type de bourses :

- Bourses de soutien = 54 000 \$
- Bourses de dépannage = 16 000 \$
- Bourses projet école = 20 000 \$ : 5 000 \$ + 15 000 \$

Elle décortique les sommes accordées et dépensées pour chaque type de bourse pour l'année 2021-2022.

Attribution des **bourses de soutien** 2021-2022

- 15 demandes ont été reçues
- 11 ont été accordées
- Somme totale octroyée = 35 803,00 \$ sur 54 000 \$

Attribution des **bourses de dépannage** 2021-2022

- 1 demande a été reçue
- 1 demande a été accordée
- Somme octroyée = 1 000,00 \$ sur 16 000 \$

#### Attribution des **bourses projet école** 2021-2022

- 1 demande reçue soit 1 projet majeur
  - Projet majeur : Équipements audio-visuel – 15 000 \$
- 2 demandes accordées – dont 1 projet majeur
- Somme octroyée = 15 000,00 \$ sur 20 000 \$
- Somme dépensée = 15 000,00 \$

La somme de 5 000,00 \$ octroyée à des projets éducatifs dans le passé a changé de vocation en cours d'année. Ainsi, la somme sera maintenant allouée à une activité éducative, de type conférence ou autre, et sera déterminée avec les élèves.

---

## 7. RAPPORT DES ACTIVITÉS DE SOUSCRIPTION

---

Madame Claudie Boyer, coordonnatrice, présente le résumé des activités de souscription qui ont été tenues par la Fondation ou en collaboration avec la Fondation.

Plusieurs activités de financement ont été tenues tout au long de l'année.

#### **Vente Avalanche 2021**

- 4<sup>e</sup> édition
- Du 29 au 31 octobre 2021
- 10 % des profits des ventes sont remis à la Fondation
- Profit de l'activité : 1 441,14 \$

#### **Vente de poinsettias 2021**

- 2<sup>e</sup> édition
- 400 plants en pré-commande
- Profit de l'activité : 2 574,13 \$

#### **Vente de produits MC** (verre isolé et pot de recette de galettes)

- Profit de l'activité : 104,00 \$

#### **Rucher MC**

- Adoption de 9 ruches pour lancer le projet
- Vente de la première cuvée de miel à venir en octobre 2022

### **Tournoi de golf**

- 6<sup>e</sup> édition
- Vendredi 20 mai 2022
- Présentateur officiel : Axe Construction
- 124 joueurs
- Profit de l'activité : 36 646,53 \$

**Toutes ces activités ont généré un profit de 40 765,80 \$**

---

## 8. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

---

Madame Ingrid Savard, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente les états financiers pour l'exercice 2021-2022. Elle résume les activités de l'année ainsi que les revenus et dépenses de la Fondation pour cette année financière.

Aucune question n'est posée à la suite de la présentation.

Monsieur Pascal Raymond propose l'adoption des états financiers pour l'exercice se terminant le 30 juin 2022 tel que présenté. Monsieur Mathieu Boulerice appuie la proposition.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

---

## 9. NOMINATION D'UN EXPERT COMPTABLE

---

Il est proposé par madame Louise Lemieux de retenir la firme Raymond Chabot Grant Thornton comme expert-comptable de la Fondation pour l'exercice 2022-2023.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

---

## 10. QUITTANCE DES ADMINISTRATEURS

---

Il est proposé par monsieur Paul Payette de donner quittance complète et entière aux administrateurs de la Fondation École secondaire Marcellin-Champagnat pour l'exercice 2021-2022.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

---

## 11. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

---

Il est proposé par monsieur Frédéric Lanoue de nommer monsieur Richard Custeau comme président d'élection et madame Claudie Boyer comme secrétaire.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

---

## 12. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

---

Conformément aux règlements généraux, madame Claudie Boyer annonce que les sièges 1 à 5 sont à élire les années paires.

De ces cinq postes, deux sont comblés par des représentants soit un membre provenant du conseil d'administration de l'ÉSMC (siège 2) et un membre provenant du comité de parents de l'ÉSMC (siège 1). Monsieur Lucien Raymond occupe le siège 2 alors que le siège 1 est occupé par madame Julie Dussault.

Il n'y a donc que trois postes en élection afin de combler ces cinq sièges.

Le président d'élection mentionne que deux personnes déjà en poste ont démontré de l'intérêt pour faire un autre mandat. Il s'agit de mesdames Marie-Christine Saran (siège 5) et madame Louise Lemieux (siège 3).

Pour sa part, madame Martine Lorrain-Cayer (siège 4), ne désire pas reconduire son mandat.

Une candidature a été reçue, soit celle de madame Julie Dussault, afin d'occuper un poste en tant que Membre ami puisqu'elle ne siège plus sur le comité de parents.

Aucune autre personne ne se présentant, le président d'élection propose la clôture des mises en candidature. Les trois membres soient mesdames Marie-Christine Saran, Louise Lemieux et Julie Dussault sont donc élues sans opposition sur le conseil.

---

## 13. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE – ÉLECTION DES OFFICIERS PAR LES ADMINISTRATEURS

---

Monsieur Richard Custeau, président d'élection, procède à l'élection des différents officiers au sein du conseil d'administration de la Fondation.

---

#### 14. REPRISE DE L'ASSEMBLÉE – PRÉSENTATION DES OFFICIERS

---

Madame Claudie Boyer, secrétaire d'élection, présente les nouveaux membres du CA et leur poste respectif.

Simon Vachon	membre ancien	Administrateur
Lucien Raymond	membre représentant CA de l'École	Administrateur
Frédéric Lanoue	membre ami	Administrateur
Julie Dussault	membre ami	Administratrice
Richard Custeau	membre de la direction	Administrateur
Laurence Des Granges	membre ancien	Secrétaire
Pascal Raymond	membre du personnel	Trésorier
Marie-Christine Saran	membre ancien	Vice-présidente souscription
Louise Lemieux	membre ami	Vice-présidente attribution
Mathieu Boulerice	membre ancien	Président

Le membre représentant le Comité de parents sera désigné lors de la prochaine réunion du Comité de parents.

La secrétaire d'élection félicite les nouveaux membres élus au conseil d'administration de la Fondation.

---

#### 15. VARIA

---

Aucun point n'ait ajouté et aucune question n'est posée.

---

#### 16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

---

Madame Louise Lemieux propose la levée de l'assemblée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La levée de l'assemblée générale a lieu à 18 h 44.

---

Madame Claudie Boyer  
Présidente et Secrétaire d'assemblée